



85, Rue Albert 1^{er}
62400, Béthune
N° : 03-21-62-04-67
Bethune@lcimmobilier.com
www.lcimmobilier.com

SAS LC Immobilier,

Au capital de 5000 euros,
Immatriculée au RCS Arras
N° 812 032 399 00014

Cartes professionnelles délivrées par la CCI
de l'Artois pour la Transaction sur
immeubles et fond de commerce, et pour la
Gestion immobilière.
N° : CPI 6202 2015 000 000 003

TRANSACTION VENTE : taux de tva en vigueur 20%

Maisons, appartements, immeubles de rapport, locaux commerciaux, terrains à bâtir :

- Biens de 0 € à 49 999 € net vendeur : 5000 € d'honoraires TTC
- Biens de 50000 € à 74 999 € net vendeur : 6500 € d'honoraires TTC
- Biens de 75 000 € à 99 999 € net vendeur : 7500 € d'honoraires TTC
- Biens de 100 000 € à 124 999 € net vendeur : 8000 € d'honoraires TTC
- Biens de 125 000 € à 149 999 € net vendeur : 8500 € d'honoraires TTC
- Biens de 150 000 € à 174 999 € net vendeur : 9000 € d'honoraires TTC
- Biens de 175 000 € à 199 999 € net vendeur : 9500 € d'honoraires TTC
- Biens au-dessus de 200 000 € net vendeur : 5 % d'honoraires TTC

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur .

TRANSACTION LOCATION :

Biens à usage d'habitation :

- 8€ TTC par m2 à la charge du locataire pour les honoraires de visite, de constitution du dossier, et de rédaction de bail. *(le montant facturé au locataire ne doit pas être supérieur à celui du bailleur)*
- 8€ TTC par m2 à la charge du bailleur pour les honoraires de visite, de constitution du dossier, et de rédaction de bail.
- 3€ TTC par m2 à la charge du locataire pour l'état des lieux, le reste à la charge du bailleur si l'état des lieux réalisé par l'agence. *(le montant facturé au locataire ne doit pas être supérieur à celui du bailleur)*

Barème fixé par décret (Loi ALUR)

Locaux commerciaux et professionnels :

- 15% HT du loyer annuel hors taxes à la charge du preneur

*les honoraires sont libres à la négociation.
Barème modifié le 2/01/2024*